###### Écoles situées en France ou dans l’Enseignement Français à l’Etranger (EFE)

###### Formulaire de demande d’ouverture de section internationale (SI) - Rentrée 2025

Merci de compléter un formulaire par école ou établissement concerné. Le formulaire doit être impérativement complété sous format électronique <http://eduscol.education.fr/sections-internationales>, rubrique « Ouverture des sections et recrutement des enseignants »).

**Ne pas modifier le format du formulaire.**

Sauf mention contraire précisée en début de question, les questions concernent les écoles et établissements en France ou dans le réseau d’enseignement français à l’étranger.

**Tous les champs doivent être renseignés.**

Synthèse de la demande

**Section demandée :**

*Merci de préciser « britannique », « américaine », « australienne » pour les sections anglophones ; « portugaise » ou « brésilienne » pour les sections lusophones.*

**Académie (France) :**

**Pays (EFE) :****Langue du pays hôte (EFE) :**

**Commune / Ville :**

**Nom officiel de l’école :**

**L’école a-t-elle présenté une précédente demande d’ouverture ?**[ ]  Oui Préciser l’année : [ ]  Non

**Personne en charge du dossier** *(NB : La personne en charge du dossier de l’école candidate pourra être sollicitée pour des informations complémentaires par les services de l’administration centrale chargés de l’instruction du dossier).*

NOM et Prénom :

Fonction :

Téléphone (si possible ligne directe ou portable) :

Adresse électronique :

 (France) Identification administrative de l’école

**Code UAI (RNE)** :

**Secteur** : Public [ ]  Privé sous contrat [ ]

**Adresse postale** :

**Adresse électronique** :

**Site internet** :

**N° de téléphone** :

**NOM et prénom de la directrice ou du directeur d’école** :

**NOM et prénom de l’IEN de circonscription** :

**L’école relève-t-elle de l’éducation prioritaire** ? [ ]  Rep [ ]  Rep+ [ ]  Non

**L’école fait-elle partie d’une cité éducative ?** [ ]  Oui [ ]  Non

 (EFE) Identification administrative de l’école

**Code UAI (RNE) :**

**AEFE :** EGD [ ]  Conventionné [ ]  Partenaire [ ]

**Mission laïque française (Mlf) :** [ ]  EPR [ ]  Partenaire

**Autre porteur de projet :**

**Niveaux homologués :**

**Adresse postale :**

**Adresse électronique :**

**Site internet :**

**N° de téléphone :**

**NOM et prénom de la directrice ou du directeur d’école / du chef d’établissement :**

Étapes à renseigner

[1 Environnement de la section internationale](#_Toc167715077)

[2 Vivier des élèves](#_Toc167715078)

[3 Recrutement des élèves et conditions d’accueil](#_Toc167715079)

[4 Enseignants en charge de la section internationale](#_Toc167715080)

[5 Organisation pédagogique de la section internationale](#_Toc167715081)

[6 Organisation et fonctionnement de la section internationale](#_Toc167715082)

[7 Observations ou tout élément spécifique que vous souhaitez faire valoir auprès de l’administration centrale](#_Toc167715083)

# Environnement de la section internationale

## Présentation de l’école (localisation, nombre d’élèves, d’enseignants, etc.)

      (maximum 2 000 caractères)

## Résumé du projet d’ouverture de la section internationale (objectifs visés, atouts identifiés)

      (maximum 2 000 caractères)

## Contexte international de l’établissement : description des activités et partenariat(s) établis autour du projet de SI (établissements locaux, acteurs publics ou privés locaux…) avec le pays partenaire de la langue de la section et éléments témoignant de la présence à proximité de l’école d’élèves étrangers ou français liés à la langue de la section. *P*résence d’entreprises étrangères, présence d’une communauté étrangère, projet international d’une collectivité territoriale. Joindre un courrier ou toute pièce justificative ainsi que des éléments chiffrés (analyse des effectifs de l’école ou établissement, étude de vivier auprès des écoles ou établissements environnants, résultats des enquêtes menées auprès des familles ou des entreprises locales ; statistiques INSEE ; etc.).

      (maximum 2 000 caractères)

## Contexte local : complémentarité avec les autres établissements ; inscription de la SI dans le cadre d’un cursus cohérent depuis l’école élémentaire jusqu’à la terminale ; accompagnement du projet…

      (maximum 2 000 caractères)

## France uniquement : contexte social – Précisez en quoi le projet s’inscrit dans une stratégie académique de renforcement de la mixité sociale et scolaire dans les établissements.

      (maximum 2 000 caractères)

# Vivier des élèves

## Effectifs existants

Le cas échéant, effectifs existants en 2024-2025, aux niveaux suivants dans le type de SI demandé dans les établissements environnants :

| Niveaux | Effectifs existants dans la SI |
| --- | --- |
| 6ème |       |
| 5ème |       |
| 4ème |       |
| 3ème |       |
| 2nde |       |
| 1ère |       |
| Terminale |       |
| **Total** |  |

### Effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée scolaire (2025-2026) au(x) niveau(x) correspondant(s) à la demande d’ouverture de la SI *(uniquement dans l’établissement candidat)* :

| Niveaux | Effectifs prévisionnels dans la SI  |
| --- | --- |
| CP |       |
| CE1 |       |
| CE2 |       |
| CM1 |       |
| CM2 |       |

## Quels sont les éléments qui laissent prévoir le maintien ou une augmentation de ces effectifs ? Indiquer sur quels éléments objectifs se fonde cette estimation.

      (maximum 2000 caractères)

## Description et calendrier des actions de communication menées ou prévues auprès des familles et mesures envisagées pour assurer la valorisation et le rayonnement de la section internationale auprès du public (entreprises, collectivités, autorités académiques, postes diplomatiques, consulats, partenaires internationaux, etc.) ? (Place prévue pour la SI dans le site internet et autres supports de communication de l’établissement)

      (maximum 2000 caractères)

# Recrutement des élèves et conditions d’accueil

## Quelles sont les procédures de recrutement des élèves de la section internationale ? Décrire précisément le processus (tests, entretien, dossier, motivation, niveau de recrutement, à l’entrée en classe de CP et en cours de cursus…)

      (maximum 2 000 caractères)

## (France uniquement) Quelle est la zone de recrutement de la section internationale ?

## [ ]  Secteur scolaire [ ]  Commune [ ]  Département [ ]  Académie [ ]  Nationale

Dans le cas d’un recrutement hors secteur et/ou hors commune, comment est envisagée l’intégration des effectifs de la section internationale par rapport aux élèves du secteur ou de la commune ? Préciser l’ordre de priorité prévu pour l’affectation des élèves dans l’école.

      (maximum 2 000 caractères)

## (France uniquement) Est-il prévu de limiter le nombre d’élèves hors-secteur de la SI par rapport aux élèves du secteur ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui de quelle façon ?

      (maximum 1 500 caractères)

## L’école dispose-t-elle d’un internat ?

 [ ]  Oui [ ]  Non

## Quelles sont les possibilités offertes aux élèves allophones d’intégrer au mieux le système éducatif français en début ou en cours d’année : mise en place d’un enseignement de français langue étrangère (FLE) ou langue de scolarisation (FLSco) ou unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ?

      (maximum 2 000 caractères)

# Enseignants en charge de la section internationale

## L’école dispose déjà des enseignants compétents pour assurer les enseignements spécifiques de la SI :

[ ]  Oui [ ]  Non [ ]  Partiellement

Pour les enseignants déjà en place, indiquer dans quel domaine d’enseignement et en quoi ils sont spécifiquement compétents.

Pour les enseignants qui ne sont pas encore en place, préciser :

- s’ils ne sont pas encore identifiés, expliquer pourquoi et les mesures mises en place pour les identifier et à quelle échéance.

- s’ils sont pressentis, expliquer comment ils seront nommés sur le poste (professeurs associés, mouvement spécifique national, …) et à quelle échéance.

## Formation annuelle des enseignants en charge des enseignements spécifiques. L’établissement s’est-il renseigné sur l’existence et les modalités de cette formation ? Certaines SI organisent, par langue et au niveau national, une réunion annuelle d’information et de formation des enseignants (essentiellement de lycée).

[ ]  Oui Préciser le cadre de la formation :       [ ]  Non

Un budget est-il prévu pour couvrir les frais de déplacement des enseignants concernés à ces formations ?

[ ]  Oui. Préciser la source de ce budget *(école, établissement, académie…)* :       [ ]  Non

## Dans le cas où il est envisagé d’accueillir un ou plusieurs enseignants mis à disposition par un gouvernement étranger, quelles mesures sont prévues pour son/leur accueil ? (Personne contact, logement, cours de français langue étrangère, familiarisation avec le système éducatif français, formalités administratives, etc.)*.*

      (maximum 2 000 caractères)

## Intégration des enseignants de section internationale au sein de l’établissement. (Intégration des professeurs de section internationale dans le projet pédagogique de l’établissement, lien avec les autres professeurs)

      (maximum 2 000 caractères)

## Un accompagnement des corps d’inspection et/ou formateurs pour assurer la formation des enseignants de la section est-il prévu ? Observations concernant les enseignants.

      (maximum 2 000 caractères)

## Statut et qualification des personnels enseignants en charge des enseignements spécifiques : pour chaque enseignant, préciser son nom et prénom, sa nationalité, le niveau de classe concerné, la discipline et le statut.

## Joindre obligatoirement les CV en langue française en prenant appui **sur le modèle de CV en annexe**. Chaque CV devra mettre en avant les compétences spécifiques de l’enseignant pour le poste. Joignez, le cas échéant, la fiche de poste, le contrat de travail de l’enseignant et/ou une lettre d’engagement.

# Organisation pédagogique de la section internationale

## Organisation des enseignements spécifiques

### Cadre réglementaire :

L’école, en lien avec les corps d’inspection est invitée à proposer au moins 3 heures d’enseignement *de* et *en* langue de section, tout en veillant à proposer un volume horaire hebdomadaire d’enseignement soutenable pour des élèves de premier degré.

### Horaire hebdomadaire total d’enseignement *de* et *en* langue de section:

Quel est l’horaire hebdomadaire total d’enseignement *de* et *en* langue de la section ? (détailler)

L’enseignement de/en langue de la section :

[ ]  s’ajoute (au moins partiellement) aux horaires normaux d’enseignement (24h hebdomadaires)

[ ]  est intégré aux horaires normaux d’enseignement (24h hebdomadaires)

[ ]  s’ajoute à l’enseignement d’une autre langue vivante

[ ]  remplace l’enseignement de langue vivante dans le premier degré

### Est-il prévu de dispenser certaines disciplines dans la langue de la section ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, indiquer lesquelles et les modalités (horaires, etc.) de cet enseignement

      (maximum 2 000 caractères)

# Organisation et fonctionnement de la section internationale

## Le conseil d’école a-t-il validé cette demande de section internationale ?

[ ]  Oui : à quelle date ?       [ ]  Non : à quelle date le vote est-il prévu ?

## Indiquer la composition et le fonctionnement du conseil de section(s) internationale(s) de l’école *(articles D421-137 et suivants du Code de l’éducation)*.

      (maximum 2 000 caractères)

## (France uniquement) La commission académique des langues vivantes étrangères (CALVE) est-elle consultée sur les questions relatives aux sections internationales ?

[ ]  Oui [ ]  Non

## Une participation financière pour les enseignements spécifiques est-elle demandée aux familles ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, préciser :

- le montant annuel approximatif de cette participation et sa destination :

- les garanties offertes aux familles qui disposent de moyens financiers réduits afin que leurs enfants puissent être accueillis dans la section dès lors qu’ils auront rempli les conditions requises pour y prétendre :

## Existe-t-il une association liée au fonctionnement de la section (notamment pour le recrutement et la rémunération d’enseignants) ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, préciser le nom de l’association, sa composition, ses effectifs etc.

Préciser les relations de l’école ou établissement avec l’association et les moyens que celle-ci mettra à la disposition de la section. Préciser également s’il existe une convention régulant les relations des services de l’Éducation nationale avec cette association.

      (maximum 2 000 caractères)

# Observations ou tout élément spécifique que vous souhaitez faire valoir auprès de l’administration centrale

Date :

Cachet et signature du directeur d’école,

de l’IEN de circonscription ou du chef d’établissement :